

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Société Nouvelles Sidérurgies Industrielles (NSI) représentée par son Président Directeur Général, monsieur Pierre Frentzel, a déclaré le 6 juin 2006, avoir acquis 898.179 actions Sonasid sur le marché de blocs et reçu un apport de 1.631.167 actions Sonasid, le 31 mai 2006.

Ces opérations ont été effectuées au cours unitaire de 1.350 DH et ont entraîné le franchissement à la hausse des seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33% et 50% dans le capital de Sonasid.

Suite à cette transaction, la NSI détient 2.529.346 actions Sonasid, soit 64,9%% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil mentionné, la NSI envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Sonasid dans le cadre d'une Offre Publique d'Achat (OPA).

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma